



**ADHEREZ A  
L'ASSOCIATION « LA VOIX DE LA ROUTE 704 »  
ET FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX**

- Vous serez informés
- Vous donnerez du poids aux discussions pour des aménagements réalistes et de qualité, à un coût raisonnable.

L'association conduit ses actions sur le territoire de la commune du Vigen et des communes environnantes.

Elle a pour objet la promotion d'aménagements de transports favorisant la sécurité des déplacements et l'accès aux villages, grâce à la RD 704.

En effet, la route 704 irrigue un espace de vie et de travail riche de ses nombreux habitants et de leurs activités.

L'association se donne notamment pour objet de défendre et de soutenir un aménagement de la route 704 :

- qui apporte la sécurité
- et qui valorise le cadre de vie et les activités des riverains et des usagers

**L'ASSOCIATION EST UN HAUT – PARLEUR pour les propositions des usagers et des riverains.**

**Projet soumis à enquête publique :**

- Vitesse / Courbes existantes reconduites
- Carrefours dangereux en début et fin des 3 voies
- Suppression du dépassement dans le sens St Maurice Les Brousses- Le Vigen
- Circulation délestée sur les petites routes communales
- Coût prévisionnel du projet : 6,5 M€, soit 9 % des impôts départementaux (= 9 points de fiscalité)

**Propositions des usagers et riverains:**

- Rectifier les courbes
- Aménager le carrefour « Chez Couyer » avec accès à Boissac et les Crouzettes
- Accéder à Plaisance à partir de la Baisse
- Aménager des tourne-à-gauche tout au long de l'axe
- Installer une signalétique routière adaptée
- Utiliser les délaissés de terrains existants (ils servent aujourd'hui de dépôts d'ordures)

**Association « La Voix de la Route 704 ». Siège social : Mairie du Vigen, 87110 Le Vigen**

**Plus de vitesse = plus de bonheur ?**

**Combien de minutes gagnées pour 6,5 M€ ?**

Un créneau de dépassement bordé par **des carrefours dangereux au Puy Mathieu et à Plaisance**

Automobilistes vers Limoges : **plus aucune possibilité de dépassement à partir du Puy Mathieu !**

**Des Km en plus** pour tous les riverains + parcelles agricoles **difficilement accessibles**

Les habitants du département 87 sont-ils prêts à payer ? = **9 % de leurs impôts pour le créneau de dépassement du Vigen.**

**Rectification des courbes : ce n'est pas prévu !**

Des petites **routes communales qui vont être surchargées ... qui va payer** leur aménagement ?

Le Préfet de la Haute-Vienne en avril 2015 : « **la vitesse excessive et le refus de priorité demeurent la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>nde</sup> cause de l'ensemble des accidents corporels** »

**COP 21 : des leçons au monde ! Et nous ?**

- Plus de vitesse !
- Plus de voitures
- Plus de routes, dans tous les sens !
- Plus de délaissés de terrains pour les ordures !
- Plus de sources détruites !
- Plus d'écoulements polluants !
- Plus d'arbres abattus !
- Plus d'argent et plus d'impôts !

**Et la sécurité ?**

- Habitants de Pomaret, Jourgnac, Nexon, etc. : **vos carrefours n'intéressent personne !**
- **La route la plus sûre** : route du Chatenet = **supprimée**
- Plaisance + Puy-Mathieu : attention **de nouvelles routes débouchent et ça roule toujours aussi vite !**
- **Petites routes** : villageois et touristes, **abstenez-vous !**

Le Département envisage une augmentation du trafic routier de 2 % sur la 704 : **pourquoi ne pas rendre efficaces d'autres modes de transport ?**